

La grille des 5 critères

Lire un ETF thématique avant d'y mettre 1 euro

1 L'ACCESSIBILITÉ

Cherchez l'ISIN du fonds. IE ou LU = format UCITS, achetable en Europe.

Où vérifier : [la fiche produit de l'émetteur \(VanEck, iShares...\)](#).

Piège : un ETF américain sans version UCITS est bloqué pour un compte européen. Et aucun ETF quantique n'est éligible au PEA.

2 L'ENCOURS

L'argent total investi dans le fonds. Trop petit = risque de fermeture et écarts de prix plus larges.

Où vérifier : [la page officielle de l'émetteur, jamais un agrégateur](#).

Repère : sous 100 M\$, considérez que le produit est encore en période d'essai.

3 LES FRAIS (TER)

Le total des frais annuels, prélevé automatiquement sur la performance.

Où vérifier : [le DIC \(document d'information clé\) de l'émetteur](#).

Piège : 0,05 % d'écart = 5 EUR par an sur 10 000 EUR investis. Ce critère décide rarement. Ne vous y attardez pas.

4 LA COMPOSITION

La liste des positions. Combien de sociétés vivent réellement de la thématique ?

Où vérifier : [la page « holdings » de l'émetteur, mise à jour régulièrement](#).

Piège : un ETF « quantique » peut être dominé par des conglomérats. Ça amortit les baisses, mais ça dilue les hausses.

5 L'INDICE SUIVI

Un ETF passif recopie un indice. Qui fabrique cet indice, avec quelles règles ?

Où vérifier : [la méthodologie de l'indice, document public sur le site du fournisseur](#).

Exemple réel : l'indice du plus gros ETF quantique d'Europe n'exige que 20 % minimum de sociétés majoritairement quantiques.